

09 mai 2020 -19:38

Appartient à [Conseil des ministres du 9 mai 2020](#)

Recrutement de stagiaires judiciaires pour 2020-2021

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le recrutement de 48 nouveaux stagiaires judiciaires pour 2020-2021. Il s'agit de 24 places néerlandophones et de 24 places francophones.

Le nombre de places tient compte des restrictions budgétaires actuelles, des projections du nombre des nominations de base et du fait qu'une nomination ne peut intervenir qu'après une proposition motivée de la commission de nomination et de désignation compétente du Conseil supérieur de la Justice.

La proposition de 48 stagiaires judiciaires vise à répondre au besoin sur le terrain.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice,
chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires
européennes
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@just.fgov.be